

JOURNEES NATIONALES D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME

JNAI 2016

Dans le cadre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI 2016), le Centre du Service National de Versailles (CSN V) recevait Madame SALVADORI – responsable de la mission Prévention et lutte contre l'illettrisme auprès de l'ANLCI, le jeudi 15 septembre 2016.

Monsieur Pierre Djouini, chef du CSN de Versailles ouvrait la séance d'information auprès des jeunes administrés venus accomplir leur devoir de citoyen, par la présentation des missions de la JDC : tout d'abord sous l'angle de la citoyenneté puis dans son rôle de lutte contre l'exclusion sociale par le biais de la détection de l'illettrisme au sein de notre jeune population.

La lutte contre l'illettrisme a été déclarée grande cause nationale en 2013. Pour en finir avec les confusions, Madame SALVADORI en a rappelé la définition : « il s'agit de la situation des individus qui, n'ayant pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul doivent alors réacquérir et consolider leurs compétences de base pour pouvoir déchiffrer des données ».

Près de 150 administrés répartis dans les 3 salles étaient présents ce jour-là au CSN de Versailles. Ils ont pu tour à tour se rendre compte que l'illettrisme ne concernait pas uniquement les jeunes. En effet, quand bien même un jeune sur dix, sur les 770 000 français convoqués en JDC, est en situation de difficulté de lecture, il faut savoir que la moitié des personnes touchée par l'illettrisme a plus de 45 ans et que ce « handicap » n'impacte pas uniquement les « exclus » puisque la même proportion des personnes concernées a

un emploi et habite en zone urbaine. Les difficultés du quotidien sont multiples : problème pour circuler, faire les courses, lire une carte ou prendre un médicament.

Nos jeunes citoyens ont pu poser de nombreuses questions et recevoir des informations leur permettant de comprendre que l'illettrisme n'était pas une fatalité et qu'il existait quantité de solutions, à l'école, mais aussi en dehors, par le biais de la formation professionnelle notamment.

Un numéro vert **0800 11 10 35** est à disposition pour toute information.

Chacun d'entre eux peut s'engager dans le cadre d'associations et s'investir personnellement pour aider les autres : le Service Civique en est la preuve flagrante.

Rédaction et photos : AAP2 Brigitte WITZ – CRP CSN Versailles